

# CENTRE GÉNÉALOGIQUE DE SAVOIE

Antenne du Chablais

Thonon

Salle d'audiences de l'ancien Tribunal



Conférences mensuelles



## Les « Quarante heures de Thonon »

**La Savoie et la France**

**La Savoie et Genève**

**L'arrivée des Bernois et la religion réformée**

**Emmanuel Philibert et Charles – Emmanuel 1er de Savoie**

**La reconquête catholique à partir de 1594**

**Saint François de Sales et les Capucins**

**Les « Quarante Heures » à Thonon :**

**L'Oraison**

**Les Processions**

**Les Prédications**

**Les Abjurations**

Annie TEUMA, membre du CGS, antenne du Chablais

Thonon-les-Bains, le 25 février 2017

## Bibliographie

Les Trophées Sacrés ou Missions des Capucins en Savoie, dans l'Ain, la Suisse Romande et la vallée d'Aoste, à la fin des XVI<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle. P. Charles DEGENEVE

Mémoires & Documents - Académie Chablaisienn Tome XXVI : découverte d'un livre de 1598 par Emile VUARNET

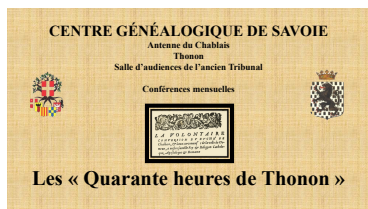
Saint François de Sales et la Contre-Réforme — Aimé RICHARDT

Réforme et Contre-Réforme en Savoie -

Hubert WYRILL

La volontaire conversion de Pierre PETIT (1598)





## Introduction

En généalogie, une fois épuisées les recherches dans l'état-civil et les registres paroissiaux, nous avons recours aux actes notariés.

Mais parfois, surtout en Savoie, il faut aller encore plus loin, retrouver le patronyme recherché dans d'autres documents : vous connaissez tous les Gabelles du Sel et la Capitation espagnole, ces deux impôts qui ont donné lieu à des recensements aux XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Mais il y a bien d'autres sources, comme par exemple la taille bernoise vers les années 1550.

Et parmi les sources de cette époque, il y a aussi les listes d'abjurations conservées à la bibliothèque vaticane : on y trouve les noms des chefs de famille du Chablais qui ont abjuré la religion réformée en 1598.

**C'est de cette période de Réforme et Contre-Réforme en Chablais avec son point culminant « les Quarante heures de Thonon » dont je souhaite vous entretenir aujourd'hui.**

Mais pour bien comprendre ces événements, il est nécessaire de les replacer dans leur contexte historique et religieux, dans une période pour le moins troublée.

**Je vais toutefois m'en tenir à quelques repères relatifs aux relations entre la Savoie et la France, Genève et Berne au XVI<sup>e</sup> siècle :**



## La Savoie et la France

**1515 : une date qui parle à tout le monde !** Après la victoire de Marignan, le duc de Savoie, Charles III prend tout d'abord le parti de François Ier, son oncle, puis, après la défaite de Pavie dix ans plus tard, le 24 février 1525, il se tourne vers l'Empereur Charles-Quint.

Une série de défaites entre 1530 et 1536 va priver Charles III de la plupart de ses Etats, ne lui laissant que le Comté de Nice. C'est ainsi qu'il laissa la France occuper la Savoie et le Piémont (y compris Turin) de 1536 à 1559. Avec le second traité de Cateau-Cambrésis en 1559, la France vaincue restitua la Savoie au Duc Emmanuel Philibert, fils de Charles III, sans que disparût pour autant une certaine ambiguïté dans les relations internationales, les Ducs de Savoie donnant des gages aux deux maisons

La Savoie et la France	
1515	Charles III fait alliance avec François Ier son oncle
1525	Charles III se tourne vers Charles-Quint
1530- 1536	une série de défaites prive Charles III de la plupart de ses états
1536 à 1559	La France occupe la Savoie et le Piémont
1559 :	second traité de Cateau-Cambrésis : la Savoie est rendu au Duc Emmanuel Philibert.

## La Savoie et Genève

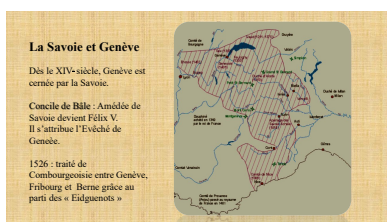
Au XIII<sup>e</sup> siècle les comtes de Savoie occupent le Pays de Vaud et au XIV<sup>e</sup> le Faucigny et le Pays de Gex.

Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, les Comtes de Savoie se contentent de moyens diplomatiques en tentant de se faire céder par le pape la seigneurie de Genève, terre d'Eglise puisqu'elle appartient à un évêque. Ces projets furent annihilés par les évêques, qui parvinrent à convaincre les souverains pontifes de leur désir de ne rien changer à leur statut politique.

Mais lorsque le concile de Bâle élit le Duc de Savoie comme pape dissident en 1439, Amédée de Savoie devint Félix V. **En 1444, il s'attribua l'évêché de Genève, vacant par la mort de François de Metz.**

Félix abdiqua la papauté en 1449, non sans avoir reçu du pape Nicolas V un privilège permettant aux ducs de Savoie de désigner dorénavant les évêques dans leur Etat, y compris à Genève.

En conséquence, de 1451 à la Réforme, cinq des évêques et seigneurs de Genève furent des membres de la maison de Savoie. Les quatre autres étaient issus de familles nobles vassales des ducs.



## En septembre 1525, Charles III obligera les bourgeois de Genève à le reconnaître comme leur « protecteur en souveraine protection ».

Mais, prenant modèle sur Lausanne, qui a conclu en 1525 avec Berne et Fribourg un traité de combourgeoisie, un parti genevois, les « Eidgenots », réussit à conclure et à faire approuver, le 25 février 1526, malgré les menées et les menaces du duc de Savoie, et malgré la sourde résistance de l'évêque Pierre de La Baume, un traité de combourgeoisie avec les villes de Berne et de Fribourg.

**Petite parenthèse : le mot «Eidgenots» vient de l'allemand « eidegenossen », les « confédérés ». Il serait peut-être à l'origine du mot français donné aux protestants français.**

**Voici le sceau apposé au bas du traité de combourgeoisie conservé aux archives d'Etat de Genève.**

**A l'époque, l'enjeu est plus politique que religieux. Mais quelques cercles protestants existent à Genève, et Berne passe à la Réforme à la suite de la « dispute » de religion de 1528**



Cependant, l'évêque, voyant ses droits de juridiction et son pouvoir sur la communauté menacés, tente de récupérer la conduite des opérations. Il se fait accepter comme bourgeois de Genève, et fait un magnifique cadeau aux citoyens : le droit de justice civile, alors que déjà les syndics possédaient des droits importants en matière pénale.

**Ainsi, l'évêque court lentement à sa perte.**

Si la suspension de la messe prononcée par le Grand Conseil le 10 août 1535 symbolise le passage de Genève à la Réforme, ce n'est que neuf mois plus tard que l'adoption de la religion nouvelle est confirmée en Conseil général.

Le 19 mai 1536, Guillaume Farel se présente devant le Conseil et fait

***« une grande admonition de bien vivre et selon Dieu, et même de entretenir une bonne union entre le peuple, et de chercher tous les moyens pour cela faire ».***



Le Conseil général est rassemblé le dimanche 21 mai. Le premier syndic prend la parole pour demander s'il y a des opposants à la nouvelle foi et les inviter à se prononcer ou si tous ne veulent pas vivre selon l'Évangile, comme on le fait depuis le mois d'août précédent. Aussitôt, tous expriment leur adhésion au culte évangélique en levant la main .

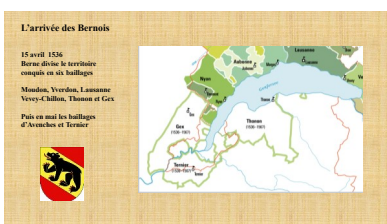
Deux mois plus tard, Calvin s'installe à Genève, les catholiques quittent la ville et l'Évêché du Genevois s'installe à Annecy.

## L'arrivée des Bernois

Comme nous venons de le voir, Berne puis Genève avaient adopté la Réforme.

Quant au Duc de Savoie, il est, lui, totalement hostile à cette nouvelle religion.

Les Bernois voulaient conquérir le Pays de Vaud, alors savoyard, et convertir ses habitants au protestantisme. Ils vont se liguer contre la Savoie avec François Ier qui détestait son oncle le Duc et avait des visées sur le Piémont.





Au début de l'année 1536 treize mille hommes quittaient Berne et attaquaient le pays de Vaud qui, mal protégé capitula sans résistance. Le 1<sup>er</sup> février Gex et son château se rendaient aux Bernois, tandis que les châteaux de Jussy et de Gaillard, ainsi que ceux de Thonon et des Allinges faisaient reddition aux Genevois.

L'armée bernoise parvint à Saint-Julien le 5 février, avec l'intention d'attaquer le Fort de l'Ecluse. Tout autour de Genève, de nombreux châteaux et églises sont brûlés mais relativement protégé par son statut d'apanage, le Genevois ne fut pas occupé par les troupes bernoises.

Dès le 15 avril 1536, le Grand Conseil de Berne divisa le territoire conquis en six bailliages, Moudon, Yverdon, Lausanne, Vevey-Chillon, Thonon et Gex. Une ordonnance du 13 mai en créa 2 nouveaux, Avenches et Ternier.

La réorganisation religieuse des territoires conquis figurait parmi les premières préoccupations de l'occupant Bernois.

Les bailliages de Ternier et Gaillard seront rendus effectivement au duc de Savoie le 26 août 1567. A la faveur de cette rétrocession, Emmanuel-Philibert laissait toute liberté à la religion protestante à Gex, Ternier, Gaillard et dans le Chablais sous le contrôle des Bernois mais sous réserve d'aucun prosélytisme en dehors de ces territoires.

**Dans les territoires contrôlés par les Bernois, la conversion à la réforme protestante est générale, bien qu'en majeure partie contrainte, créant de ce fait un fossé culturel désormais insurmontable.**

**A Thonon, l'église Saint-Hippolyte fut réservée exclusivement au culte réformé, les croix et les statues supprimés. Au début, les commissaires bernois demandèrent aux habitants « de vivre en bonne intelligence et de respecter les croyances de chacun ».**

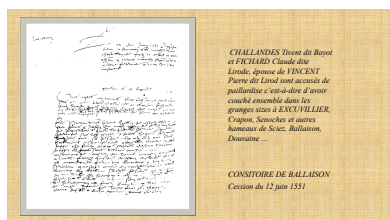
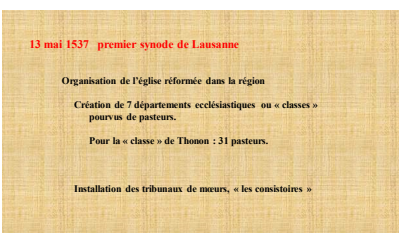
Mais les troubles continuèrent et le 19 octobre, leurs excellences de Berne rendirent une ordonnance qui supprimait le culte catholique.

Au début de l' an 1537, en application de l' Edit de Reformation sont désignés 12 ministres élus en remplacement des 45 curés.

**Le 13 mai 1537 le premier Synode de Lausanne prend plusieurs décisions importantes**

- organisation de l'Eglise Réformée dans la région
- obligation faite aux notaires de rédiger les actes en français et non plus en latin devant ainsi l'Edit de Villers-Cotteret, du 10/08/1539, par François 1er. Mais dans les faits cette décision n'est entrée en vigueur qu'en 1641.
- restructuration en 7 départements ecclésiastiques (ou «classes»), dont un à Gex et un à Thonon. Chaque classe a à sa tête un «modérateur» élu. Celle de Thonon dispose de 31 pasteurs résidant outre cette ville, dans une vingtaine de villages environnants.
- installation de tribunaux de moeurs appelés «consistoires» (assemblées mixtes de ministres protestants et de laïcs, présidées par le châtelain du mandement, assisté de pasteurs (très peu de savoyards, mais surtout des émigrés français venant de Genève), syndics, jurés pris parmi les notables.
- Ces «conseils» se retrouvent plus en Chablais qu'ailleurs, plus en plaine qu'en montagne).

Les cessions du consistoire de Ballaison par exemple ont été transcrites par l'équipe de nos ateliers de paléographie. En voici un exemple de 1551.



En septembre, Berne expulse les anciens «**prêtres récalcitrants**», hostiles aux changements.

## La Restauration des Etats de Savoie

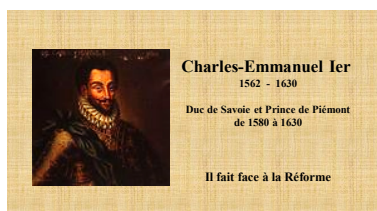
Avec le traité de Cateau-Cambrésis en 1559 Emmanuel-Philibert restaure les Etats de Savoie et en 1562, il transfère sa capitale de Chambéry à Turin



Par l'édit du 21 février 1562 un programme pratique de contre réforme est mis en place, avec le contrôle étroit de la vie domestique et de la pratique d'un catholicisme intransigeant : les maîtres d'école devaient par exemple apprendre aux enfants à reconnaître les hérétiques et les mettre en garde contre leurs enseignements.

En 1564, par le traité de Lausanne, **Emmanuel-Philibert** récupère les baillages de Thonon, Gex et de Ternier-Gaillard occupés par les Bernois et en contrepartie abandonne sa suzeraineté sur Genève, le Pays de Vaud et les quatre mandements d'Aigle. En même temps, les Bernois avaient obtenu la garantie que le culte réformé y serait maintenu.

Emmanuel-Philibert eut la sagesse de ne pas trop se mêler des questions religieuses.



Tel n'était pas le cas de son fils, **Charles-Emmanuel 1<sup>er</sup>** qui, arrivé au pouvoir en 1580, avait pour objectif la soumission de Genève et l'unité religieuse dans ses Etats.

Il va faire face à la Réforme mais guérillas et échauffourées seront constantes: en 1589, les Genevois rentrent à Thonon, le 1er octobre un traité de paix est signé avec les Bernois mais jusqu'en 1593 les escarmouches vont poursuivre avec Genève.

## La reconquête catholique à partir de 1594

Charles Emmanuel I<sup>er</sup> était profondément opposé à la Réforme. Pour éviter toute « contamination », il fut interdit aux fils de la noblesse et de la bourgeoisie d'aller étudier à l'étranger.

**Pour le peuple, le duc fit appel aux Capucins « puissants en oeuvre et en paroles, capables d'exécuter un si beau dessein ».**

Ce furent les pères Chérubin de Maurienne, Esprit de la Baume et Antoine de Tournon qui furent choisis par l'Evêque et qui partagèrent la mission de convertir les hérétiques avec François de Sales. Les Capucins avaient la charge des populations autour de Genève et plus spécialement à Annemasse alors que François de Sales sera affecté à Thonon.

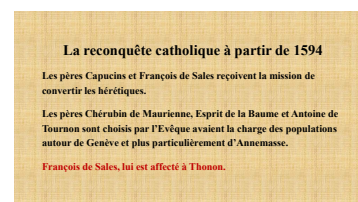
Dans notre ville et en Savoie, la Contre-Réforme s'incarne dans **François de Sales** qui sera canonisé par la suite. Non seulement il est en grande partie l'artisan de la reconquête catholique du Chablais, à partir de 1594, mais il parviendra également à revivifier une Eglise en pleine décadence.

Né le 21 août 1567 au château de Sales à Thorens, il fit ses études à Paris puis à Padoue et comme il le dit

**« pendant que j'étais à Padoue, j'étudiais en droit pour plaire à mon père et, pour me plaire à moi-même j'étudiais en théologie ».**

Après son doctorat, il s'inscrit au barreau de Chambéry

Contre l'avis de son père, M. de Boisy, il abandonne le droit pour le sacerdoce.



Malgré son jeune âge, il est nommé Prévôt du Chapitre de Genève le 11 mai 1593 et ordonné prêtre le 18 décembre suivant. François de Sales conservera toute sa vie l'espoir de revoir Genève siège légitime du diocèse. Voici ce qu'il écrit dans son premier testament le 29 novembre 1617 :

« s'il plaisait à la Providence divine que la très sainte et uniquement véritable religion Catholique Apostolique et Romaine fût rétablie en la cité de Genève lors de mon trépas, j'ordonne qu'en ce cas-là, mon corps soit enterré en mon Eglise cathédrale ».



**C'est le mercredi 14 septembre 1594 que François de Sales arrive en Chablais avec son cousin Louis de Sales.**

Voici les 2 cousins agenouillés sur la rive de la Chandouze, au seuil du Chablais, pour invoquer l'ange tutélaire de cette province et le prier d'en bénir l'évangélisation.

Mais la mission va s'avérer difficile : la plupart des personnes de qualité ont adhéré, par conviction ou intérêt, la nouvelle religion.

Dans un climat surchauffé par les passions et les intérêts contradictoires, il fallait faire preuve de diplomatie et de prudence.

François va agir sur deux fronts : prêcher auprès des quelques personnes restées fidèles au catholicisme et d'autre part essayer de faire abjurer des personnalités protestantes susceptibles de créer un certain effet d'entraînement.



D'abord installé aux Allinges, seule place forte de la région, où il remontait chaque soir par sécurité, il accepte quelques mois plus tard l'hospitalité de l'une de ses parentes, rue Vallon à Thonon. C'est aussi dans la demeure de Marclaz des Charmoisy, autres parents qu'il discute avec les plus influents des habitants et tente de les ramener au sein de l'Eglise.

Mais les débuts auront été difficiles : hostilité des bourgeois et de la majorité de la population, protestante depuis une génération déjà. Thonon est une ville de 2000 habitants et il ne reste plus que 20 catholiques ...

Durant l'année 1595, il va se transformer en « **journaliste** »



C'est M. de Charmoisy qui va lui conseiller d'écrire, à la place des sermons, des petits articles puis de les faire distribuer dans les foyers hérétiques. Son premier article intitulé «**Epître à Messieurs de la ville de Thonon et de la religion Prétendue Réformée** » commençait ainsi :

*« Messieurs, ayant déjà continué quelque espace de temps la prédication de la parole de Dieu en votre ville sans avoir été écouté des vôtres que fort rarement, à la dérobée, je me suis mis à réduire par écrit une partie de mes remontrances et traités qui j'ai fait à vive voix en chaire ... »*

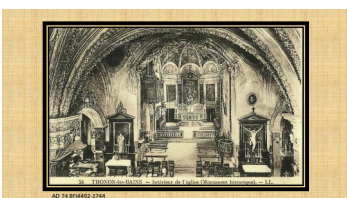
Jusqu'à la fin 1596, il continua à écrire de courts articles hebdomadaires destinés à réfuter petit à petit l'ensemble des hérésies calvinistes. Les premiers étaient recopiés à la main par quelques dames amies puis glissées sous les portes le soir. L'ensemble de ces écrits sera publié sous le titre « **Controverses** ».

Mettant à profit l'abjuration d'Henri IV en septembre 1595, François déborde d'activité : il prêche fréquemment, catéchise, visite les malades. Tout cela porte ses fruits : à la fin de l'année 1595 le « petit troupeau » c'est-à-dire ceux qui sont revenus à la foi catholique à Thonon et aux alentours dépasse la centaine.

Mais cette situation déplaisait fort aux syndics de Thonon;

En 1596, François se rend à Turin pour obtenir des subsides et l'appui du Duc.

A Noël 1596 il va frapper un grand coup : il décide de célébrer les trois messes de Noël dans l'Eglise Saint-Hyppolite ( devenue temple protestant



où il n'avait que le droit de prêcher) et d'y remettre un autel en remplacement de celui que les Bernois avaient détruits.

Gros scandale chez les pasteurs et les syndics mais 700 ou 800 personnes de Thonon et des alentours assistèrent à ces messes et il reçut les encouragements du Duc.

Après le carême de 1597, François, toujours accompagné de son cousin Louis de Sales, se rendit à Genève avec une mission du Pape : rencontrer Théodore de Bèze et lui proposer une réconciliation ! Il y retournera au début de l'été, mais sans plus de succès.

### **De retour à Thonon, il reprend ses prêches, inlassablement.**

A cette même période, François devait se rendre à Rome pour être officiellement nommé coadjuteur et successeur de Monseigneur de GRANIER, Evêque de Genève.

Mais le voyage sera retardé en raison d'une grave maladie qui le retint loin de Thonon d'octobre 1597 à septembre 1598.

C'est donc le père Chérubin de Maurienne, capucin, qui va assurer l'interim, dans une période où la cohabitation est toujours difficile entre protestants et catholiques.

Dès son arrivée à Thonon, en novembre 1597, le père Chérubin dit publiquement la messe à Saint-Hippolyte et « sa voix forte résonne bientôt par les rues et sur les places, notamment les jours de marché, car il ne néglige aucune occasion de prêcher la parole de Dieu ». Fort du soutien du Duc qui avait dépêché à Thonon noble Anthoine Favre, son Conseiller d'état.

En septembre 1598, François de Sales revient à Thonon et reprend ses prédications. Il dit la messe à la Chapelle de Rives et à celle de Marin.

Fort du succès des prières organisées l'année précédente à Annemasse sous le nom des « Quarante heures d'Annemasse » et du grand nombre de conversions enregistrées, Le P. Cherubin et François de Sales envisagent d'organiser à Thonon les solennités des « Quarante Heures »,

**« une des plus émouvantes cérémonies que le catholicisme ait inventées pour remuer l'âme des foules »** comme l'écrit le père Ch. de Genève dans les « Trophées sacrés ».

Ces cérémonies seront financées par le Duc et le Pape Clément VIII.

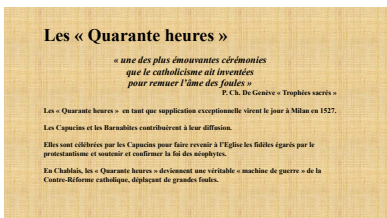
### **Mais qu'est-ce au juste ces « Quarante Heures » ?**

On désigne sous ce nom, une supplication instante par laquelle on implore Dieu en se relayant dans l'adoration du Saint Sacrement exposé avec solennité 40 heures durant. Pourquoi « 40 heures » ? C'est simplement le temps que le Christ passa au tombeau depuis sa mise à mort jusqu'à sa résurrection au petit matin pascal.

Ce chiffre symbolique de 40 heures passées par le Christ dans la mort remonte à une longue tradition, puisque Saint-Augustin en parle déjà.

En tant que supplication exceptionnelle les « Quarante Heures » virent le jour à Milan en 1527 et les Capucins et les Barnabites contribuèrent rapidement à diffuser ces 40 H hors de Milan.

Les Quarante Heures sont célébrées très solennellement dans le cadre de missions de prédications, à l'initiative des Capucins, pour faire revenir à l'Eglise les fidèles égarés par le protestantisme, et soutenir et confirmer la foi des néophytes. Les Quarante-Heures deviennent dans le Chablais une véritable « machine de guerre » de la Contre-Réforme catholique, déplaçant de grandes foules.







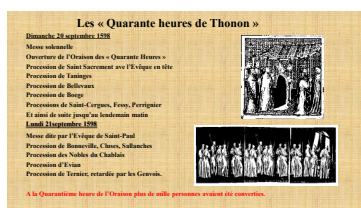
Les rues par où devaient passer les processions de jour comme de nuit, furent entièrement décorées et illuminées le soir par des flambeaux et le tout au son des Musiques.

Toute cette splendeur était voulue pour au moins attiser la curiosité des protestants et en quelque sorte les « piéger » en leur faisant entendre les prédications.

Mais il fallait aussi organiser la réception des délégations venues de tout le Chablais et du Faucigny et des personnalités invitées. Le Duc de Savoie était attendu, mais il fut retenu par un voyage en Bresse tout le mois de septembre.

## Dimanche 20 septembre 1598

Tout est prêt ... l'Eglise des Augustins a de nouveau été consacrée, l'oratoire richement paré, « *le portail étoit proprement accommodé d'un beau frontispice, égayé de divers fêtons de feuillages et de gentilles peintures.* »



Messe solennelle célébrée par l'Evêque en « habits pontificaux » et ouverture de l'Oraison des Quarante Heures par une première procession générale qui se fit par toutes les rues principales de Thonon : l'Evêque en tête, suivi de tous les dignitaires savoyards et étrangers puis d'une « infinité de gens ... tant de l'un que de l'autre sexe ».

Arrivée à l'Oratoire, la procession rencontra la procession du Saint Sacrement de **Taninges** dont tous les membres étaient revêtus de blanc, signe de la pénitence.

Les Prédicateurs furent M.M. de Sales, R.p. Chérubin, le Père Sébastien de Maurienne et quelques autres.

A la fin de cette première heure arriva la procession de **Bellevaux**, forte de 500 personnes, pieds nus et vêtus de blanc, conduits par le chef de la justice qui arrivé à l'église dit à haute voix, avec abondance de larmes, « *Nous renonçons à l'Hérésie* » puis ce fut la procession de **Boège** qui donna une représentation au petit théâtre « la manne descendant du ciel au désert ».

Puis ce fut le tour de **Saint-Cergues** avec la croix de leur église qu'ils avaient conservée en cachette. Saint Cergues a été la dernière paroisse à quitter le catholicisme mais parmi les premières à y revenir.

Et ainsi de suite avec Fessy, Perrignier et d'autres paroisses jusqu'au lendemain matin ; les processions se suivaient et les prêtres faisaient leurs sermons et prédications.

Le lendemain matin **21 septembre**, ce fut Monseigneur l'Evêque de Saint-Paul qui dit la messe puis les processions reprirent : une très nombreuse procession de **Bonneville**, puis celle des **Nobles du Chablais**; l'après-midi, ce fut au tour d'**Evian** qui avec une « troupe d'anges » donna une représentation sur le petit théâtre.

Sur le tard, arriva la procession de Ternier, prévue la veille, que les Genevois avaient tenté d'empêcher de passer.

**A la fin de ces Quarante Heures, plus de mille personnes avaient été converties.**

Charles-Emmanuel Ier fut immédiatement mis au courant de l'ensemble de ces événements et donna l'ordre de célébrer de nouveau l'oraison des « Quarante Heures » les 1er et 2 octobre, en présence de lui-même et de sa suite et du légat du Pape, le Cardinal de Médicis. Il prenait en charge tous les frais.

## Les 2<sup>èmes</sup> « Quarante Heures » de Thonon

Charles Emmanuel I<sup>er</sup> avait demandé à ce que le pasteur de Thonon, le pasteur VIRET ne prêche plus sur Crête et soit « **vuyder de Thonon** » **avant son arrivée dans la ville.**

Le Duc se rendit tout d'abord à Saint-Hippolyte puis fut conduit en son logis qu'on avait somptueusement préparé en la Maison de Ville.

Toute la nef de l'Eglise Saint Augustin fut « tendue d'une haute et riche tapisserie à liste de drap d'or et d'argent et velours violet d'un côté. A droite était la cheire à prêcher et à gauche une estrade couverte d'un tapis de Turquie et des chaises pour le Cardinal et son Altesse sous un grand dais de drap d'or.

### **Jeudi 1er octobre**

Le ministre Pierre Petit originaire de Genève et prêchant à Thonon fut le premier de la journée à abjurer : il parla pendant plus d'une heure devant le Duc et tous les dignitaires. Ensuite, à genoux avec le Seigneur de Foras, quelques gentilshommes du Chablais et les plus notables des bourgeois de Thonon, tous reçurent l'absolution et l'accolade spirituelle du Cardinal.

Puis après la célébration de la grand'messe la procession générale donna le signal de l'Oraison des « Quarante Heures ».

La première prédication fut faite par le R.p. Chérubin et la seconde par Monsieur le Prévôt de Sales.

Les processions arrivèrent de partout : **de Bonne Ville, de Cluses, de Sallanches, de Bonne, du haut et bas Faucigny.** Toutes les processions passaient par la grande place de la Halle, devant le logis du Duc, place sur laquelle avait été érigée une « croix de pierre azurée à flammes d'or ».

Elles passaient ensuite au Carrefour de Saint-Hippolyte puis se rendaient à l'Eglise des Augustins.

Après les vêpres plusieurs paroisses du Chablais arrivèrent groupées, comptant plus de 500 personnes demandant à être reçues et réconciliées avec l'Eglise Catholique.

Et comme la première fois, prédications et processions durèrent jusqu'au lendemain matin.

Le lendemain matin **2 octobre** le Duc et toute la cour se rendirent à la messe à Saint-Hippolyte et communierent. Enfin, à la fin de la journée les « nouveaux confrères du Saint Sacrement de la ville de Thonon, tous vêtus de blanc allèrent planter une très lourde croix de bois au carrefour de la rue jadis appelée rue de la Croix en remplacement de celle détruite par les « ennemis ».

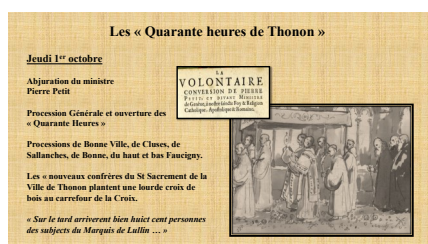
Le Duc « se mit à deux genoux devant icelle pour son oraison » puis se rendit à l'église jusqu'à deux heures après minuit pour attendre la fin des « Quarante Heures ».

Le dimanche 4 octobre, jour de la Fête de Saint François, « fut chantée à l'Eglise Saint Hippolyte la première messe nouvelle qui ait été dicte en tout le pays du Chablais depuis soixante trois ans ... »

Le Duc, le Cardinal et tous les dignitaires partirent, mais pendant une quinzaine de jours, le peuple continua à venir à Thonon pour abjurer.

Ce fut un grand travail pour enregistrer tout ce monde.

Il y en avait tellement que décision fut prise de n'enregistrer que les chefs de famille : 2334 noms furent communiqués au Vatican. Voici un petit



récapitulatif par communes avec le nombre de chefs de famille abjurants.

Vous pouvez retrouver tous ces noms sur les tableaux à l'entrée de la salle.

C'est L. E. Piccard dans son Histoire de Thonon et du Chablais qui nous livre le rituel de cette abjuration : l'Evêque, revêtu des ornements pontificaux, assis devant la porte de l'église interroge le converti agenouillé à ses pieds. Lorsque tous les convertis de la paroisse ou du village avaient répondu aux questions, le prélat lisait l'exorcisme faisait le signe de la croix sur le front de chacun d'entre eux et les portes de l'Eglise ouvraient. Les convertis alors, prononçaient la formule suivante :

**« Le cœur contrit et humilié, moi ..... je reconnais et confesse devant la sainte Trinité, en présence de toute la cour Céleste et de vous ici témoins que j'ai gravement péché en embrassant les erreurs des hérétiques, particulièrement celles-ci .....**

**Mais par la grâce de Dieu qui me voit en ce moment, de ma libre, spontanée volonté, j'abjure, regrette et anathématise ces erreurs et toutes celles qu'enseignent les hérétiques ; j'accepte la profession de foi de S. Eminence et, de cœur et de bouche, je promets sincèrement de toujours tenir cette croyance que la Sainte Eglise Romaine tient, observe et enseigne; tout ce que j'ai affirmé, je le jure sur ces Saints Evangiles, et que Dieu entende mon serment »**

A quoi succédaient le renouvellement des interrogations et des renoncements du baptême, l'Evêque disait une ultime prière et les nouveaux catholiques sortaient de l'Eglise sous les cris de joie des enfants, au son de la musique instrumentale.

Pas étonnant que ces abjurations durèrent jusqu'au 19 octobre !

Entre-temps, le Duc de Savoie multiplie la publication de patentes et d'édits :

Le 5 octobre 1598 :

Patentes du Duc restaurant officiellement le culte catholique et bannissant les réfractaires : beaucoup de protestants partent à Genève ou dans le canton de Vaud.

Le 12 octobre 1598 :

Le duc convoque nobles et bourgeois à l'Hôtel de ville de Thonon pour qu'ils se soumettent ou qu'ils soient révoqués.

Le 15 octobre 1598 :

Sous l'impulsion de François de Sales, Charles-Emmanuel Ier promulgue un édit dont voici le début :

« Qu'il plaise à Son Altesse d'ordonner que les habitants du Chablais et de Ternier vivront selon la religion Catholique, Apostolique et Romaine, donnant à ceux qui pratiquent une autre forme de religion un délai convenable soit pour se catéchiser, soit pour quitter ses Etats ... »

Mais le Duc n'en n'a pas fini avec ses voisins : le 14 août 1600 Henri IV déclare la guerre à la Savoie et perd par le traité de Lyon du 17 janvier 1601 la France annexe définitivement la Bresse, le Bugey, le comté de Gex, le Valromey, plus tout le cours du Rhône depuis sa sortie de Genève. Mais malgré ses déconvenues, le Duc a une idée en tête : il veut prendre Genève, en faire sa capitale et y réintroduire le catholicisme ...

Dans les premiers jours de décembre 1602, le duc quitte discrètement Turin et lance une attaque contre Genève dans la nuit du 11 au 12 décembre ... qui finira comme vous le savez.

Alors, pour clore mon propos, je vous propose de partager quelques petites douceurs tirées de la fameuse « Marmite de l'Escalade » bien que nos ancêtres savoyards l'aient reçue sur la tête ! ...

